Juin - juillet 2007

# L'INDIGÈNE

DE LA REPUBLIQUE

Mensuel

2€

DOSSIER

## VIOLENCES SOCIALES
## VIOLENCES RACIALES

### Renault devant les prud'hommes

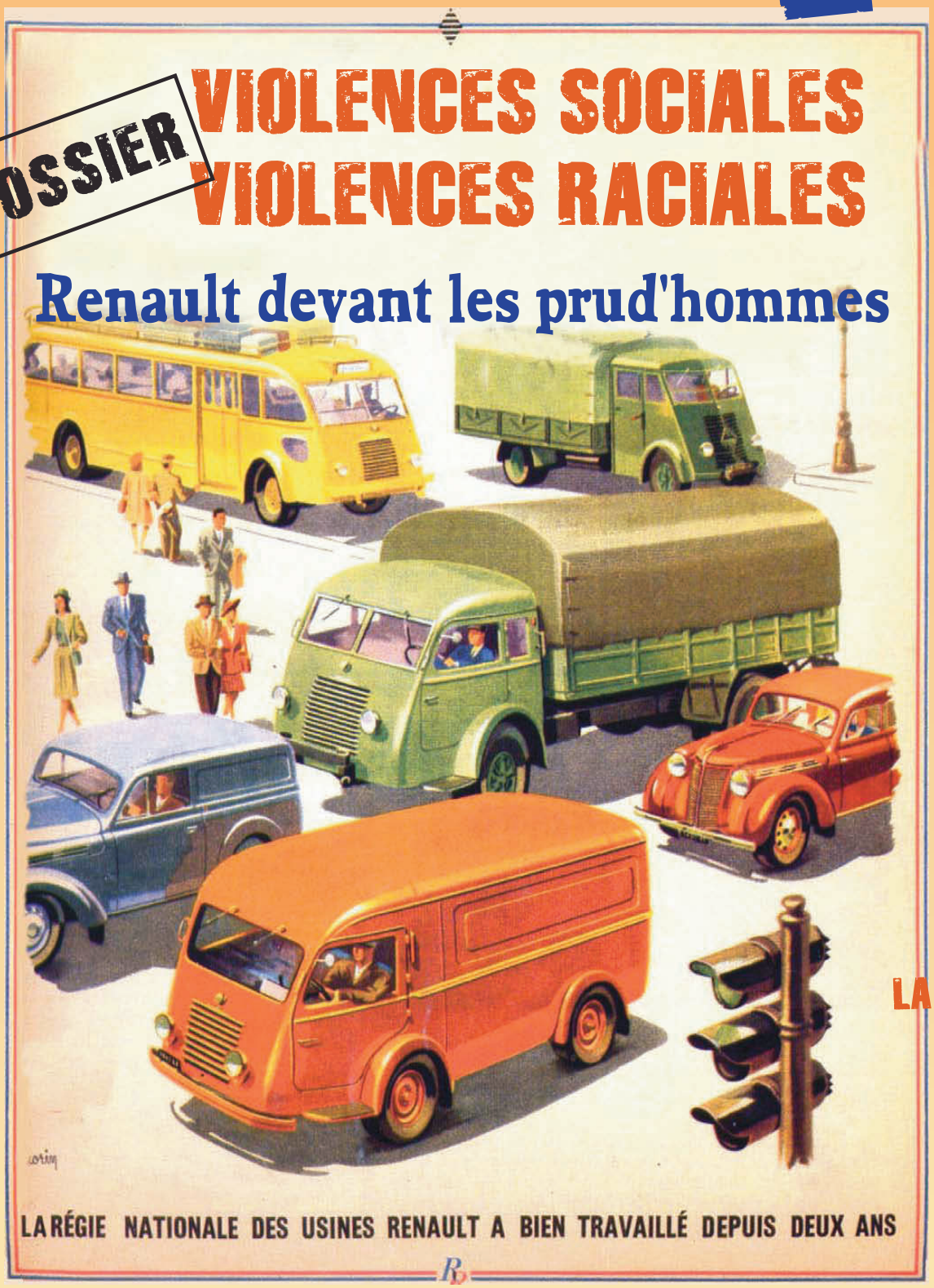


**RACHIDA DATI GARDE DES SCEAUX. REMERCIER LE SEIGNEUR ?**

page 2

**ENTRETIEN : MOHAMED HOCINE, MILITANT CONTRE LA DOUBLE PEINE**

page 8

**LA DOUBLE PEINE EST UNE STRUCTURE MENTALE**

page 10

# RACHIDA DATI GARDE DES SCEAUX. REMERCIER LE SEIGNEUR ?

## Faisons d'un « génial coup politique » un vulgaire attrape-nigauds (les nigauds n'étant pas dupes)

Fatima Ouassak

Après que la nomination de Rachida Dati au poste de Garde des Sceaux fut annoncée, on a entendu plusieurs personnalités du PS exprimer leur respect lorsque des journalistes les interrogeaient sur la nomination de la première personne issue de l'immigration à la tête d'un grand ministère.

Selon eux, il faut se réjouir de cette nomination, qui renouerait avec les valeurs d'intégration républicaine. Bons perdants sur ce point, ils disent reconnaître que Sarkozy a fait là quelque chose qu'eux n'avaient pas été capables de faire jadis. Mais que regrette le PS ?

Il regrette de ne pas avoir pris en compte les revendications des Noir-e-s et des Arabes en terme de discriminations racistes à l'emploi, au logement, en terme de ségrégation urbaine ? Il regrette de ne pas avoir légiférer sur le droit de vote des étrangers, comme il l'avait promis ?…

Pas du tout ! Il regrette de ne pas avoir été à la hauteur de sa traditionnelle stratégie d'étouffement des revendications des immigrés : « Merde, on n'y avait pas pensé, alors qu'on est pourtant les rois de l'embrouille des bougnoules ; SOS racisme, c'est nous ; Ni Putes Ni Soumises, c'est nous ; le paternalisme républicain, c'est nous ; les promesses non tenues, les chèques en blanc pour vote acquis, c'est nous… Et là, la droite, débutante en la matière, nous a doublé ! On dit Respect ! Sarkozy les a carottés par le haut, là où nous, on est encore à essayer de noyauter les pauvres assos de quartiers pour récupérer leurs luttes, par le bas… Joli coup ! Chapeau bas vraiment ! »

Sarkozy aurait donc réussi à battre les Maîtres du genre. Ce serait un grand tacticien, qui fait preuve d'une machiavélique intuition politique…

Qu'est-ce que l'immigrée que je suis pense de cet impressionnant « génial coup politique » ?... Qu'ils nous prennent tous pour des couillons !

Où est le génie politique ? Sarkozy n'a pas inventé le concept. En tout cas il n'a pas inventé Condoleeza Rice ; Les Noirs américains ne considèrent pas que Condoleeza Rice à la tête du pouvoir aille dans le sens de leurs revendications en terme d'égalité.

Parce que Rachida Dati a été nommée Garde des Sceaux, on va docilement être contents et fiers ? Quand est-ce que les immigrés de ce pays ont dit qu'ils acceptaient d'être racisés, humiliés, traités comme des chiens…, à condition que parmi les donneurs d'ordre il y ait des Noir-e-s et des Arabes ? Quand est-ce qu'on a dit que notre seule ambition était de nous contenter de voir quelques Noir-e-s et quelques Arabes sortir leurs épingles du jeu, à nos dépens, pendant qu'on crèverait sans faire de bruit au plus bas de l'échelle sociale, nourris de la satisfaction de voir ces « élu-e-s » au chaud.

Crier au génie politique pour parler de la nomination de Rachida Dati, c'est continuer à croire qu'on est dupes de ces manipulations grossières.

Sarkozy croit nous avoir compris. « Tout ce qu'ils veulent ces connards, c'est voir qu'une de chez eux puisse être à la tête d'un vrai ministère, carrément régalien, tout beau, tout classe ».

Je fais partie des connards d'immigrés (les nigauds de l'attrape-nigauds) et je ne suis pas dupe. Je n'oublie rien de la politique de Sarkozy au gouvernement malgré la nomination de Rachida Dati, au contraire. Je ne considère pas Rachida Dati comme un modèle de réussite, au contraire. Et je ne considérerai pas Rachida Dati comme « bouclier » quand les projets de loi prévus dans le programme Sarkozy sortiront, au contraire.

### Rachida Dati n'est pas un anesthésique

Rachida Dati est Garde des Sceaux, mais je n'oublie pas les « effets positifs de la colonisation », la liberté d'expression du racisme, les lois sécuritaires, le traitement colonial de l'immigration, les insultes, la stigmatisation des musulmans, les moutons, le harcèlement des sans-papiers, le recul de l'État social, le renforcement de l'État policier… Au contraire.

### Rachida Dati n'est pas un modèle

Rachida Dati est Garde des Sceaux et je ne m'en réjouis pas. Je m'en fous de ses 32 frères et sœurs ; je m'en fous que son papa soit ouvrier ; je m'en fous de ses origines maghrébines. Elle pourra venir se vanter d'avoir courageusement vaincu tous les déterminismes sociaux de la terre, et du coup se permettre de mépriser ceux qui n'ont pas eu, comme elle, le « courage » de s'en sortir… je m'en fous de sa vie qu'elle vend sur les plateaux télé.

Rachida Dati est Garde des Sceaux, et je retiens que le système dominant blanc raciste et colonial n'inclut dans ses rangs que les Arabes qui n'en ont rien à foutre du sort des immigrés, de la dignité des immigrés, ceux qui ne se traumatisent pas d'être choisis pour servir de caution, du moment que cela répond à leurs propres ambitions, ceux qui ne se sentent pas concernés par les discours et les politiques racistes et sexistes à l'encontre des Noir-e-s et des Arabes.

Rachida Dati, Garde des Sceaux ne fait que confirmer le traitement colonial de l'immigration. Elle se dit « symbole de la France ». Elle est le symbole de cette France-là.

### Rachida Dati ne sera pas un bouclier

Rachida Dati est Garde des Sceaux, et je ne considérerai pas que les projets de loi prévus dans le programme Sarkozy en matière de justice sont moins liberticides, s'ils sont liberticides, moins racistes, s'ils sont racistes, simplement parce que c'est une Arabe qui les porte. On jugera le moment venu sur les discours et sur les actes…

Dire que la nomination de Rachida Dati est un « coup de génie politique », c'est baisser les bras ; c'est anticiper sur le fait qu'on peut nous « retourner », d'un mot, d'un clin d'œil, d'une vitrine basanée.

**La nomination de Rachida Dati n'est pas un coup de génie politique à partir du moment où on ne se laissera pas avoir ; à partir du moment où on n'entrera pas dans le jeu du modèle de la « crème des beurs », de l'admiration pour les exceptions qui ont réussi, du « quand on veut, on peut », de la manipulation médiatique qui ne nous montrera que les exceptions « qui ont pu, parce qu'elles ont voulu ».**

**La nomination de Rachida Dati n'est pas un coup de génie politique, si, au-delà de la poudre aux yeux, on continue à dénoncer les systèmes de dominations et à revendiquer l'égalité de traitement pour tous.**

## Sommaire

**Édito**
• Rachida Dati Garde des Sceaux : remercier le seigneur ? **p. 2**

**Actualités :**
• « Vote de classe » ou « vote de race » ? **p. 3**
• Exclusif : Doc Gynéco fume du Finky ! **p.3**

**Dossier : La fracture raciale *dans* la fracture sociale (et vice-versa)**
• La lutte contre les discriminations raciales au travail : un axe fondamental du mouvement décolonial, **p. 4**
• Renault prud'hommisé pour discriminations raciales, **p. 5**

• « Le Plan B » comme Blanc, **p. 6**

**Controverses indigènes :**
• L'articulation des dominations : une nécessité incontournable pour l'analyse et pour l'action, **p. 7**

**Entretien :**
• Mohamed Hocine, militant contre la double peine, **p. 8**
• La double peine est une structure mentale, **p. 10**

**Islamophobie :**
• Je suis devenue un voile ambulant, **p. 11**
• Le petit facho de gauche (8), **p. 11**

**Actualités :**
• À propos de la commémoration de l'abolition de l'esclavage, **p. 12**



# « VOTE DE CLASSE » OU « VOTE DE RACE » ?

Sadri Khiari

*Il est donc passé, le petit bonhomme hargneux. Mégalo, sans scrupules, cynique, il voulait le pouvoir suprême ; eh bien, c'est fait ! Il a été élu haut la main à la magistrature suprême. Nouveau Roi de France, au-dessus des partis et des classes, il promet de satisfaire tout le monde, les riches et les pauvres, la droite et la gauche, les blancs, les bougnoules et les négros, ceux qui l'aiment et ceux qui l'aiment pas. Son but : garder le pouvoir. On l'a dit fin manœuvrier et il l'est. Non pas seulement parce qu'il a su qui trahir et quand (à quelques bourdes près), qui manipuler et comment, qui séduire, acheter, neutraliser, contourner, manipuler, éliminer, mais plus sûrement parce qu'il a su reconnaître et chevaucher des tendances profondes de l'évolution politique française. Sa victoire n'est pas la victoire d'une tactique, habile au demeurant, mais d'une intelligence de la situation. Face à lui, une Ségolène Royal, tout aussi cynique et ambitieuse, tacticienne et seulement tacticienne, s'appuyant sur un parti sans s'y appuyer, oscillant entre une droite de la gauche et une gauche de la droite pour finalement donner raison au centre, aurait pu néanmoins gagner si l'enjeu se limitait à la « question sociale ». Ce n'était pas le cas. Elle a perdu.*

Plus que toute autre élection où les enjeux nationaux de politique générale s'entremêlent à des contingences et autres enjeux locaux, les élections présidentielles françaises – sans être à l'abri des circonstances locales, des manœuvres et des événements de la campagne électorale – donnent une image assez fidèle des rapports de force poli-tiques, c'est-à-dire aussi des mouvements de fond de la société. Il faudra en faire une analyse précise. Pour l'heure, nous voudrions, ici, l'envisager d'un point de vue indigène. C'est-à-dire également interpeller la gauche qui se demande s'il y a un « basculement à droite » de la société française ou si la victoire de Sarkozy ne scellerait pas la victoire de l'ultra-libéralisme et du néo-conservatisme à l'américaine, contre le mouvement social et la classe ouvrière ? En gros, on s'interroge sur les rapports de force entre les classes populaires et les « puissance de l'argent » dont Sarkozy serait le fidèle toutou et ne serait que cela.

**Le blanco-centrisme des analyses de gauche**

Ces questions ne nous semblent pas stupides, bien au contraire. Mais elles révèlent aussi le point aveugle de la grille d'analyse de la gauche. Elles font en effet l'impasse sur une dimension constitutive des rapports de force – transversale au clivage classes privilégiées / classes populaires même si elle la recouvre pour une part – en l'occurrence ce que nous appelons au MIR la fracture raciale. Certes, dans les analyses proposées à l'heure où ces lignes sont écrites, on trouve en abondance la dénonciation des politiques racistes annoncées par la campagne électorale du nouveau président, on s'inquiète des difficultés accrues que vont rencontrer les travailleurs immigrés notamment lorsqu'ils sont sans papiers, on vitupère l'idéologie de « l'identité natio-nale » et la récupération de nombreuses thématiques du Front national, mais on analyse la situation comme si les indigènes étaient des Français comme les autres, ce qui, on le sait, n'est pas le cas… Les Noirs, les Arabes ou les musulmans seraient ainsi des prolo, des précaires, des chômeurs, des « exclus », comme n'importe quel Français, et c'est à partir de ces positions sociales (de classe) qu'ils agiraient sur les rapports de force ou qu'ils seraient « agis » par eux. Ils seraient certes victimes d'un racisme croissant mais ils n'existent pas comme personnes dominées/résistantes dans le cadre de rapports sociaux d'inégalités raciales. Ils existeraient seulement comme « bouc émissaire » pour détourner les classes populaires de leurs « vrais » adversaires, les classes privilégiées ; ils n'existeraient pas pour eux-mêmes dans le champ politique ; les rapports de force se construiraient sans eux, au dessus d'eux, au mieux en les instrumentalisant. N'ayant pas de pertinence sociale en tant que racisés, ils n'auraient pas non plus de pertinence politique. Point de vue blanco-centriste autant que classiste abstrait, cet aveuglement procède bien sûr d'une analyse du racisme en tant que simple déviance psychologique d'individus amers ou manipulation idéologique, portée par la droite la plus réactionnaire. Les indigènes n'interviendraient donc pas dans la constitution des rapports de force socio-politiques, sinon comme prétexte. Dès lors, il serait inutile d'analyser la victoire de Sarkozy en tenant compte d'eux. Comme on les exclut du champ politique, on les exclut du champ de l'analyse politique. On se demande seulement pourquoi malgré la victoire du « Non » au référendum constitutionnel européen et le succès des mobilisations contre le CPE, la droite a laminé la gauche…

**La radicalisation du pouvoir blanc**

Or, s'il est vrai que les forces pro-libérales ont remporté les élections présidentielles, il est tout aussi clair que Sarkozy a engrangé également les voix d'une large partie des classes populaires ; non pas seulement celles qui traditionnellement votent à droite mais également des travailleurs, des chômeurs, des jeunes précarisés, etc., qu'un « vote de classe » auraient dû porter vers la gauche. L'une des questions qui se pose, par conséquent, est de savoir si ces dernières élections n'ont pas été caractérisées non pas par le seul clivage « de classe » mais également, peut-être même surtout, par le clivage des races sociales. Sarkozy n'a-t-il pas plutôt gagné grâce à un « vote de race » ? N'est-ce pas la suprématie blanche, droite et gauche confondues, qui s'est exprimée à l'occasion de ce scrutin plutôt que la domination bourgeoise ? Hypothèses à creuser, à moduler, à complexifier, en intégrant notamment, les rapports internationaux, mais nous ne pouvons plus en faire l'économie si nous voulons bousculer les prismes d'interprétation blanco- et eurocent-riques de la société – et qui nous imprègnent également – et si nous voulons exister politiquement, pour nous-mêmes, et non pas comme pauvres victimes mendiant la compassion des gauches et quelque reconnaissance.

La victoire de Sarkozy semble, en effet, exprimer à la fois une dégradation des rapports de forces en défaveur de l'ensemble des classes populaires et une amélioration de ces rapports de forces en faveur du pouvoir blanc, c'est-à-dire aussi d'une partie des classes populaires. Le processus vient de loin mais il a été marqué par un moment fort à la fin des années 1990 avec la constitution d'un consensus entre la droite et la gauche gouvernementale autour de la politique sécuritaire, suivie, particulièrement après le 11 septembre, d'une offensive raciste articulée notamment autour de l'islamophobie. L'affaire du voile en 2003-2004 semble, de ce point de vue, exemplaire. Elle a permis de clore, dans la défaite,

*(suite p. 12)*

# EXCLUSIF : DOC GYNÉCO FUME DU FINKY !

Zulficar

***Qui a dit que Sarko n'avait pas de penseur autour de lui ? Désormais une nouvelle étoile vient de se révéler au firmament de l'UMP. Une lumière à côté de qui les Johnny, David Douillet, Faudel, Christian Clavier, Depardieu, Pascal Sevran et autres splendeurs ne seront bientôt que lueurs blafardes. C'est à l'hebdomadaire Israël Magazine, la voix de Tsahal, que Doc Gynéco, puisqu'il s'agit de lui, a choisi de réserver la primeur de ses analyses de géopolitique des banlieues.***

Dans une interview intitulée « Le rap, c'est le bras armé du Djihad », le lymphatique animateur radio cache sous sa casquette indolente, une figure assez inédite de fin connaisseur des réalités politico-musicales du pays. Distribuant invectives et coups de griffe à pratiquement tout le rap hexagonal, de Akhenaton à Keny Arkana en passant par Diam's, il fustige ceux qui « utilisent l'extrême gauche à de mauvaises fins, qui critiquent l'argent, la bourgeoisie, les riches et donc, dans l'imaginaire collectif, les Juifs ». Le rap s'étant selon lui « islamisé », il serait coupable de diffuser une parole de violence et d'être devenu « le bras musical armé du djihad ». On y apprend également que dans ces mêmes contrées sauvages dénommées banlieues « quand les jeunes voient des fours et des charniers, ils adorent cela ! ». Revenant sur l'assassinat de Ilan Halimi, qualifié de « 1er meurtre antisémite en France depuis Auschwitz », Doc appelle les juifs « à ne pas avoir peur de la violence » face à un antisémitisme quasi planétaire envers lequel les rappeurs montreraient plus que de la complaisance …

**« Il fallait bien pour les Juifs un endroit pour se rÈfugier. Un terrain leur a ÈtÈ offert. »**

Loin des péroraisons de Snipper ou d'IAM, il révèle ce qui, selon lui, constitue assurément le cauchemar quotidien de millions de jeunes des quartiers à savoir : « On ne peut plus revendiquer dans un quartier l'attachement à la France ; et pour Israël, c'est pire ». Allant plus loin, Doc manifeste alors une aussi rare pertinence sur le Moyen-Orient que celle qu'il a su déployer à propos des quartiers populaires. Ainsi, concernant l'occupation de la Palestine par Israël, c'est d'une parole pleine de bon sens qu'il illumine notre réflexion : « Il fallait bien pour les Juifs un endroit pour se réfugier. Un terrain leur a été offert *(sic !)*. » Un « terrain » inoccupé, bien sûr… Prouvant, en dépit des apparences, sa parfaite maîtrise de la géographie de la région, il nous révèle enfin le cœur de sa réflexion : « C'est dommage que ce soit là, au niveau géographique, entouré de pays hostiles ». C'est vrai Doc, t'as raison, qu'est ce qu'ils foutent tous ses musulmans autour d'Israël ? Y a pas moyen de les balayer ? [1] Le slogan sarkozien « ensemble tout devient possible » peut-il laisser espérer une issue aussi favorable ? Après tout, les miracles ça existe, et Doc Gynéco pourrait même un jour, grâce à Frank Tapiro, conseiller en communication de Nicolas Sarkozy (qui aurait permis à Doc, selon Canal plus, de décrocher le contrat Virgin Mobile), revenir dans les médias d'où il a disparu à l'exception d'émissions de télé-réalité. En attendant, constatant que la bouffonnerie, ça paye, les exemples de Fadela, Rachida et Malek le prouvant amplement, il n'a aucune raison de désespérer.

1. Rachid Taha n'hésite pas non plus à payer sa quote-part pour entrer dans la Société des « bons Arabes ». Témoin en est cette déclaration à l'hebdomadaire Télérama : « Ils (les pays arabes) entretiennent la haine. Vous savez qu'on n'enseigne guère l'Holocauste aux petites arabes, de peur qu'ils détestent un peu moins les juifs… Or moi, je maintiens qu'un pays sans forte communauté juive est un pays où la démocratie risque de mourir. Parce qu'ils savent discuter, réfléchir sans fin, ça fait partie intégrante de leur étude du Talmud, c'est inscrit dans leurs gènes… En France, on a Robert Badinter, Simone Veil ; mais en Algérie, aujourd'hui, qui y a-t-il encore ? On a chassé les juifs lors de la décolonisation. Et le pays est devenu une dictature » (*Télérama,* 31 janvier 07).

# LA QUESTION RACIALE DANS LA QUESTION SOCIALE
## (Et vice versa)

## LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES AU TRAVAIL : UN AXE FONDAMENTAL DU MOUVEMENT DÉCOLONIAL

Walou

***Après des années de déni institutionnel, d'aveu glement des instances judiciaires, des organisations patronales et, plus grave encore, des principales centrales syndicales ouvrières, la question des discriminations raciales qui concernent les travailleurs issus des migrations coloniales et postcoloniales a commencé à être reconnue depuis le milieu des années 1990. Sous la pression de décisions prises à l'échelle européenne, des mesures législatives et des procédures diverses ont été mises en place mais il n'existe aucune volonté politique réelle d'engager les réformes profondes qu'exige le caractère systémique des inégalités raciales.***

Ainsi, la loi de novembre 2001 relative aux discriminations aménage la charge de la preuve, et renforce le pouvoir des inspecteurs du travail en ce qui concerne les discriminations, reconnaissance des « discriminations indirectes » sans pour autant qu'une définition précise n'en soit donnée. La possibilité de porter plainte pour discrimination (loi L.122-45 du Code du travail) se heurte aux multiples collusions entre pouvoir économique, pouvoir poli-tique et pouvoir judiciaire. Quant à la Haute autorité de lutte contre les discriminations (Halde) mise en place en 2004, elle n'est qu'une coquille vide, sans pouvoir réel ni désir d'agir.

### Des discriminations massives qui affectent tous les domaines de l'existence

Discriminés à l'embauche, à la formation professionnelle, à l'affectation, au salaire, à l'évolution des carrières, recrutés dans des emplois déqualifiés souvent même lorsque nous avons acquis compétences et formation, premiers licenciés, précarisés, nous sommes également l'objet d'humiliations, de harcèlements, de mépris, qui ne sont pas seulement le fait de l'encadrement mais aussi parfois de nos collègues de travail blancs. Les inégalités de traitement concernent tout autant ceux qui ont des qualifications et des diplômes que ceux qui n'en ont pas. Ces discriminations sont encore plus terribles pour ceux d'entre nous qui ne sont pas français et sont privés de nombreux droits, y compris lorsqu'ils sont à la retraite, sans parler des travailleurs sans papiers contraints de vivre dans la crainte de l'expulsion, de travailler dans la précarité la plus grande, sans aucune protection, face à des patrons qui profitent de leur détresse pour leur imposer des conditions proches de l'esclavage. Les discriminations au travail se prolongent dans les multiples inégalités raciales à tous les niveaux de nos existences : au logement, à la formation, au loisir, à l'école en ce qui concerne nos enfants, face à la justice, à la police, etc. Que l'on soit français ou non, au travail comme dans la vie, être noir, arabe ou musulman, ou considérés comme tels, c'est être un indigène de la république. L'abjecte politique de la « préférence nationale » recouvre en vérité un système basé sur la préférence raciale.

### Les syndicats divisent-ils la classe ouvrière ?

Pendant de très nombreuses années, nous avons espéré que la solidarité de tous les ouvriers face au patronat soit également une solidarité contre le racisme. Nous avons participé aux luttes sociales, nous avons mené de grands combats qui ont bénéficié à l'ensemble des travailleurs (une mémoire généralement occultée et qu'il nous appartient de restaurer). Mais, force est de constater que la cause anti-raciste a été marginalisée et qu'elle continue d'être considérée comme une question secondaire alors qu'elle est la condition de l'unité ouvrière qu'on invoque à longueur de temps pour délégitimer nos luttes spécifiques. Certains syndicats ont constitué des structures chargées d'enquêter sur les discriminations raciales, mené quelques campagnes de dénonciation du racisme ou se sont prononcés officiellement contre les nouvelles lois discriminatoires adoptées par le Parlement, notamment en ce qui concerne les sans papiers, mais si dans telle ou telle entreprise des combats ont effectivement été menés contre les discriminations raciales, les principales organisations syndicales refusent d'en faire un de leurs axes fondamentaux d'intervention. Bien trop souvent, ils considèrent que le racisme au travail se réduirait « seulement » aux comportements répréhensibles de quelques patrons ou chefs racistes. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire que nous serions parano et même que, d'une certaine manière, nous serions responsables du racisme parce qu'« inadaptés » à la société « civilisée », trop attachés à nos « particularismes » voire « communautaristes ». Il faut le reconnaître, les syndicalistes comme les autres travailleurs blancs ne sont pas à l'abri d'un racisme qui traverse l'ensemble de la société et qui va, hélas, en s'aggravant, comme l'ont montré les dernières élections présidentielles. Comment expliquer sinon la très faible représentation des travailleurs indigènes dans les syndicats et dans les instances syndicales ? Comment expliquer les réticences des organisations syndicales à présenter leur candidature aux Prud'hommes ? Ils ne se syndiquent pas assez, nous dit-on. Et cela est vrai. Mais s'ils ne se syndiquent pas assez, comme du reste l'ensemble des travailleurs, c'est parce que leurs revendications spécifiques ne sont pas vraiment prises en compte par les syndicats et qu'ils ne peuvent se sentir représentés par des syndicats où les travailleurs issus des anciennes colonies ont les plus grandes difficultés à accéder à des responsabilités syndicales. Qu'on le veuille ou non, nous ne sommes pas considérés comme des militants comme les autres. Dans les syndicats, nous sommes aussi des indigènes de la république. Et de même qu'il faut décoloniser la République, il faut décoloniser les syndicats ! Il est impératif que les travailleurs directement concernés par les discriminations raciales s'unissent et prennent en mains leurs propres luttes dans les syndicats mais aussi en constituant des espaces de lutte autonome de travailleurs indigènes dans les entreprises où ce serait la seule possibilité de faire avancer notre combat.

**Communiqué du MIR :**

### RASSEMBLEMENT CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES À RENAULT

Le mercredi 2 mai 07, plusieurs dizaines de travailleurs et de syndicalistes des entreprises Renault se sont rassemblés devant le Palais des Congrès (Paris) où se tenait l'Assemblée générale du Conseil d'administration des actionnaires de la firme automobile pour protester contre les discriminations raciales dont continuent d'être victimes de nombreux travailleurs.

Dans la matinée, 100 dépôts de plainte pour discrimination raciale avaient été enregistrés au tribunal des prudhommes contre Renault. Devant la détermination des travailleurs, le président du Conseil d'administration de Renault et... président de la Halde, en l'occurrence Louis Schweitzer, a accepté de recevoir une délégation devant laquelle il a décliné, comme de bien entendu, toute responsabilité, faisant porter le chapeau à l'actuel PDG, Carlos Ghosn.

La mobilisation a été réussie, malgré l'absence de soutien de la part des syndicats de l'entreprise. Les travailleurs ont bénéficié du soutien du CRAN et du Mouvement des indigènes de la république (MIR) qui ont participé au rassemblement et à la délégation.

Cette action est le prélude à d'autres initiatives que continuera d'appuyer le MIR, convaincu que, face à l'inertie des centrales syndicales traditionnelles dans la lutte contre les discriminations raciales au travail, il est urgent que les travailleurs et les syndicalistes directement concernés par ces discriminations prennent en charge leurs propres mobilisations.

*Le MIR Paris, le 3 mai 07*

# RENAULT PRUD' HOMMISÉ POUR DISCRIMINATIONS RACIALES

Fathi Khaled

***Il s'appelle Arezki Amazouz et il fait partie des quinze salariés qui viennent d'engager des poursuites judiciaires contre Renault pour discrimination raciale. Dans* Nos ancêtres les chibanis !*, la journaliste Sabrina Kassa qui lui consacre un chapitre décrit ainsi celui qu'elle appelle le « syndicaliste désenchaîné » :* « Le ton est cinglant. Les idées sont tranchées. Arezki Amazouz, l'ouvrier cégétiste, l'"irreclassable" de l'île Seguin n'a pas froid aux yeux. Il est du genre à aimer la bagarre, pourvu qu'elle soit honnête. Un tempérament de lutteur. Et un rare sens du collectif. Au point de désarmer tous ses adversaires [1]. »**

Lui, par contre, ne s'est jamais laissé désarmer par la direction de la régie Renault. Plusieurs fois menacé de licenciement pour son action en faveur des travailleurs indigènes et pour son combat syndical, il a organisé la résistance, obligeant la direction de l'entreprise à reculer. Toujours salarié, il est un des principaux animateurs de l'action entreprise récemment pour rendre justice à une centaine de travailleurs qui, en raison de leurs origines ou de leurs couleurs, ont vu leurs carrières bloquées pendant de très nombreuses années. Aux quinze plaintes déposées le 2 mai dernier, devraient s'ajouter ainsi plus de 80 autres assignations en justice contre Renault.

Un combat qui s'annonce, certes, difficile et de longue haleine mais qui est, depuis novembre 1981, désormais possible. Le nouvel article L. 122-45 du Code du travail précise en effet qu'« *aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, au sens de l'article L. 140-2, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions, de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotion professionnelle, de mutation ou de renouvellement de contrat en raison de son origine, de son sexe, de ses moeurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son patronyme ou en raison de son état de santé ou de son handicap.* » Mais la procédure judiciaire est semée d'embûches. Cette même loi ajoute, fait nouveau, qu'« *il incombe à la partie défenderesse de prouver que sa décision est justifiée par des éléments objectifs étrangers à toute discrimination* ». Plus concrètement, les tribunaux français ont établi une méthode de preuve de la discrimination en deux temps. Dans une première étape, les salariés plaignants doivent apporter « *la preuve de l'apparence d'une discrimination* [2] » ce qui implique de construire de lourds dossiers, comparant l'évolution de leurs carrières et de leurs rémunérations à un « panel de référents », c'est-à-dire à d'autres salariés ayant le même profil qu'eux mais n'ayant pas été l'objet de discriminations. Une telle entreprise, indispensable pour prouver les torts qu'ils ont subis, nécessite de longs mois de

*(suite p. 6)*

## Hiérarchie raciale

Vous voulez avoir les cheveux qui se dressent sur le crâne, lisez la note établie par la Régie Nationale des Usines Renault (RNUR) le 31 mars 1972 distinguant les différentes catégories de son personnel. Il y est notamment indiqué :

« 1er module : Qualité de l'adaptation au travail dans l'industrie automobile : Les Espagnols dépassent toutes les autres nationalités hormis les Yougoslaves. Les Portugais sont supérieurs à toutes les autres nationalités, à l'exception des Espagnols et des Yougoslaves. Les originaires des DOM ne surclassent que les Algériens et les noirs de même que les Yougoslaves. »

« 2e module : Potentialité de susciter une certaine tension dans les rapports interhumains dans l'entreprise : On s'aperçoit très nettement que les noirs sont les travailleurs les plus difficiles à assimiler à la Société française. Quant au groupe tunisien, algérien, marocain, il se place juste après, et est lui-même précédé par les travailleurs des DOM. »

« 3e module : Propension à l'assimilation à la Société française : […] les Portugais et les Yougoslaves susciteraient le moins de tension dans les rapports interhumains dans l'entreprise. Les Africains noirs […] ne sont pas classables par rapport aux autres travailleurs en fonction des critères retenus à un seuil que l'on considère comme significatif. »

Conclusion : « Remplacer autant que cela s'avère possible, les ouvriers venant d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire par des travailleurs portugais, espagnols ou yougoslaves. » « Décision qu'il semble préférable de ne pas prendre : pratiquer une politique active d'immigration en provenance des DOM. »

Cette note est analysée dans le rapport de fin de recherche du contrat de connaissance CNRS/RNUR n°10-01-401/CNRS 10, daté de janvier 1986. Il mentionne une autre note de la RNUR, certes plus ancienne (1962), intitulée : « Notes pouvant servir à l'information de personnes appelées à utiliser des travailleurs africains de race noire ». On peut y lire ceci : « L'Africain musulman ne sera pas tellement différent (de l'africain animiste). Si l'animisme le rassure pour le présent, l'islamisme, religion facile, le rassure pour l'au-delà ». « […] son intuition lui tient lieu de raisonnement. » « Il pourra passer du concret à l'abstrait, mais la démarche inverse lui sera pratiquement impossible. » « Habitué à regarder la nature, il a un don d'observation certain et une faculté d'adaptation que l'on appellera mimétisme. »

1. Sabrina Kassa, *Nos ancêtres les chibanis ! Portraits d'Algériens arrivés en France pendant les Trente Glorieuses,* éditions Autrement, Paris, 2006, p. 127.
2. Formule employée par la Cour d'Appel de Paris dans un arrêt du 14 janvier 1998.

# « LE PLAN B » COMME BLANC

Walou

Soit, « Le Plan B » comme Blanc, c'est un peu facile ! Mais le bimestriel spécialisé dans la dénonciation du « Parti de la presse et de l'argent » ne fait pas non plus dans la complexité. Pas, en tout cas, dans sa livraison du mois d'avril 2007 où les « anticapitalistes » du Plan B consacrent enfin un article à la question raciale à travers un « retour sur le "modèle américain" ». Par delà l'habileté de son auteur à sortir des citations de leaders noirs de leurs contextes, on retrouve dans ce papier la fascination gauchiste pour le Black Panther Party et, surtout, la vulgate économiste eurocentrique dont la gauche française ne parvient toujours pas à se débarrasser. L'article est censé montrer que les luttes antiracistes et anticapitalistes sont indissociables mais, comme la plupart du temps chez les Blancs qui défendent cette thèse, l'argument se déplace progressivement pour mettre au premier plan la lutte anticapitaliste et l'unité de tous les travailleurs en minimisant le clivage racial. Ainsi, du bout des lèvres, le Plan B reconnaît que le racisme « n'était pas toujours étrangers aux ouvriers blancs » mais, plutôt que de l'attribuer à un racisme institutionnel constitutif de la société américaine, il y voit seulement le résultat du « déclassement économique et de la concurrence sur le marché de l'emploi et de l'immobilier » qui menaçait les ouvriers blancs, lesquels, mal informés sans doute, « eurent tendance à les imputer aux conquêtes du Mouvement des droits civiques » ! Mais, surtout, ce qui a empêché, nous explique-t-on, « l'alliance entre les travailleurs » c'est l'anticapitalisme « trop tardif » d'une « partie des militants noirs » qui, au lieu de tirer lucidement le bilan de leurs échecs, se sont enlisés dans le « séparatisme » !

**Un prolo blanc et un prolo noir sont dans un bateau ; qui tombe à lîeau ? Le négro**

Un des petits dessins qui illustrent cet article résume parfaitement le propos du Plan B. On y voit une petite embarcation occupée d'un côté par deux prolos, un noir et un blanc, et de l'autre par deux bourgeois, un noir et un blanc également. Ces derniers s'adressent d'une même voix aux deux prolos pour leur dire : « Bon, les gars ! Trêve de blabla sur le racisme… faudrait peut-être penser à ramer un peu !! » Il n'y aurait donc qu'un seul rapport de domination, celui opposant les bourgeois aux prolos. Ce que ne montre pas en effet ce dessin, c'est que si les deux bourgeois ont besoin de jeter à l'eau l'un des passagers, ils choisiront d'abord le prolo noir ; s'il faut en jeter à l'eau un second, le bourgeois blanc préférera se débarrasser du bourgeois noir plutôt que du prolo blanc ou s'associer au bourgeois noir pour jeter à l'eau le prolo blanc avant de mettre au boulot le bourgeois noir. Tout cela, bien sûr, sans compter la résistance du prolo noir qui saura moduler ses alliances, conscient que, s'il doit se méfier du bourgeois noir, il ne pourra pas faire confiance au prolo blanc, lecteur du Plan B, qui lui dira : « Trêve de blabla sur le racisme, faudrait peut-être penser à lutter contre le capitalisme !! »

*(suite de la p. 5)*

préparation, une expertise délicate et l'accès à des documents que souvent on leur refuse. Dans une seconde étape, c'est à l'employeur de démontrer qu'il existe des raisons objectives à la différence de situation constatée et qu'on ne peut par conséquent lui reprocher une volonté discriminatoire. Or, face à des juges parfois complaisants, des conseillers aux prud'hommes acquis aux employeurs ou, pour ceux qui représentent les salariés, bien souvent indifférents ou sceptiques concernant le racisme, les patrons s'arrangent toujours pour « justifier » par des nécessités techniques, administratives ou par les travers supposés des travailleurs, les traitements particuliers qui leur sont imposés.

Les difficultés qu'ont rencontré les six salariés qui ont porté plainte en 2005 contre Renault pour discriminations raciales en témoignent. Accu-sateurs, munis d'expertises solides attestant que leurs évolutions de carrière n'avaient pas suivi le même rythme que celles de leurs collègues blancs ayant le même profil qu'eux, ils se sont retrouvés accusés de tenir des propos « diffamatoires », de nourrir des « rancœurs » suscitées par leur propre échec. Ils ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes ont plaidé les avocats de Renault, prétendant même que l'entreprise avait fait le maximum pour leur venir en aide malgré ses impératifs en termes de gestion, de renouvellement technologique et de restructurations dans un contexte de crise économique. De discriminations, point ! Laurent Gabaroum, le premier cadre noir à avoir traîné Renault devant les tribunaux pour discrimination raciale, s'est heurté également et continue de se heurter aux mêmes problèmes. Le 11 janvier 2005, le Conseil des Prud'hommes de Paris lui donne partiellement raison. Renault est condamné pour « inexécution loyale du contrat de travail » mais rejette l'accusation de discrimination raciale. Notons, au passage, que Laurent Gabaroum, né Français mais noir, s'est vu proposer une « aide au retour au pays » dans le cadre d'un plan social ! Dans son jugement, le Conseil des prud'hommes a considéré qu'il ne pouvait « *s'agir là que d'une erreur administrative* » !

Ces affaires montrent que l'article L. 122-45 reste un outil difficilement maniable tant les manœuvres, les pressions, les tentatives de corruption du patronat, l'entremêlement des instances économiques, politiques et judiciaires peuvent entraver les résistances. Le racisme institutionnel et les intérêts patronaux se rencontrent pour dissuader les travailleurs racisés de faire valoir leurs droits. Pour autant, considère Laurent Gabaroum, toujours sur la brèche, la L. 122-45 constitue un levier dont peuvent se saisir les travailleurs en parallèle à d'autres moyens de luttes. Malgré la « mauvaise volonté » patronale, il est possible de gagner mais, ajoute-t-il en substance, les salariés auraient encore plus de poids s'ils disposaient d'un soutien réel de la part des syndicats, notamment, si ceux-ci agissaient effectivement pour que les travailleurs noirs, arabes ou musulmans, même quand ils sont étrangers, soient élus aux Prud'hommes où ils sont aujourd'hui très peu représentés.

**Classement ethno-racial du personnel**

En 1986, Renault a établi un document intitulé « Escadre II » visant à codifier les « nationalités » des salariés, en fait des catégories ethno-raciales. Ainsi, les « Français » avait pour code le chiffre 98, les « Français naturalisés » le 99 et les « Français d'origine algérienne » le 95. De même, les « Afro-britanniques » y sont distingués des «Britanniques », les « Afro-Portugais » des « Portugais », etc.

Ces codes ont été utilisés en 1986 dans le cadre d'un plan social pour sélectionner les salariés à licencier prioritairement. La direction de Renault, qui ne dément pas l'existence de cette codification, la justifie par la volonté d'organiser le départ en vacances des travailleurs aux mieux de leurs intérêts !

# L' ARTICULATION DES DOMINATIONS : UNE NÉCESSITÉ INCONTOURNABLE POUR L' ANALYSE ET POUR L' ACTION

Saïd Bouamama

***D**ans le cadre de la rubrique « Controverses indigènes », nous donnons la parole à Saïd Bouamama (MIR) qui interroge l'articulation entre les différentes dominations du point de vue de la construction d'un mouvement décolonial. Rappelons que la rubrique « Controverses indigénes » est ouverte à toutes celles et tous ceux qui voudront contribuer positivement à nos débats. Il suffit d'adresser vos textes à l'adresse suivante :* journalindigene@yahoo.fr**

L'apport indéniable des « Indigénes de la République » est d'avoir imposé un débat jusqu'ici nié et occulté : celui de l'existence d'une domination spécifique, liée à la « race ». Nous ne parlons bien sur pas ici de « race » comme d'une réalité biologique mais de « race » comme constructions sociales.

La virulence des réactions à l'appel des indigénes puis ensuite à ses différentes initiatives est un analyseur de l'importance de cette domination spécifique au sein du systéme de dominations. Trois interprétations des causalités du constat d'un effet inégalitaire de l'appartenance raciale sont possibles et ont été formalisées depuis l'Appel.

**Les aveuglements des approches essentialistes des classes sociales**

La premiére est dans la droite ligne de la période précédente consistant à nier l'existence d'un facteur de domination lié à la « race ». Elle consiste à réaffirmer une analyse « classiste » basée sur une approche essentialiste des classes sociales. Cette approche nie les hiérarchies au sein de chaque classe et en conséquence ne s'interroge pas sur la fonction sociale de cette hiérarchisation, ni sur les modalités de sa reproduction, ni enfin sur ses effets sociaux. La prise en compte des « effets de races » ne peut être alors pris en compte que comme « racisme » et « xénophobie ». Elle ne peut en conséquence déboucher que sur des appels à la tolérance ou à des dimensions éducatives censée préparer au « vivre ensemble » sans interroger les inégalités liées à la « race » de ce « vivre ensemble ». Seules existeraient donc les inégalités de classes et à la marge un « racisme » abstrait à combattre.

Une variante de cette posture intégrant la donne de « race » tout en l'euphémisant – et donc le relativisant – est le discours sur « l'héritage » colonial perçu comme simple « passé qui ne passe pas ». Simple trace d'un passé révolu, ces héritages finiront par s'épuiser et il est possible d'accélérer ce mouvement par l'éducatif. Cette approche nie la dimension systémique de la domination raciste.

La seconde interprétation est en rupture avec la précédente. Elle insiste sur les points aveugles des analyses essentialistes classistes et sur les conséquences de ceux ci. Elle s'appuie sur l'expérience des luttes de l'immigration postcoloniale, marquées par la revendication d'autonomie en réaction avec les postures et réactions des organisations des milieux populaires de France. Étant fréquemment une démarche en réaction à la précédente, elle peut déboucher sur une approche toute aussi essentialiste cette fois-ci, non de la classe mais de la « race ». Les diversités et contradictions dans la « race » sont niées de la même façon que l'essentialisme de classe posait une négation des diversité et contradiction de la « classe ».

**Penser le système de domination et ses articulations des dominations**

La troisiéme interprétation, qui est la nôtre, est centrée sur la notion de « systéme de domination » dans lequel sont articulées différentes dominations. Loin d'être un seul héritage du passé, la domination raciste est nécessaire au systéme dans son ensemble (et donc aussi à la reproduction des autres dominations) pour se produire et se reproduire. Elle est un facteur nécessaire au présent du systéme et non un simple héritage du passé. La domination raciste contribue à l'occultation de certains clivages sociaux au profit d'autres, encourage à une lecture culturaliste et ethniciste des questions sociales, incite à une concurrence inégale au sein des milieux populaires, pousse les membres des classes populaires « blancs » à se construire en « petit blancs » et leurs membres issus de l'immigration postcoloniale à ne se définir que par le référent d'origine.

Le Mouvement des Indigénes de la République devait inévitablement passer par la seconde interprétation. La dimension de rupture était nécessaire compte tenu des verrous de l'imaginaire politique des organisations des milieux populaires centré sur l'analyse classiste essentialiste. C'est par le retournement radical du stigmate que s'enclenche les processus de conscientisation de réalités jusque là occultée. Cette rupture est une dimension à préserver dans la durée dans la mesure où justement nous avons à faire à un systéme doté de mécanismes solides de reproduction. Cependant construire le « mouvement » c'est inévitablement se poser la question de sa « base sociale ». Pour le faire, la rupture avec l'approche essentialiste de la « race » est nécessaire et la prise en compte des contradictions internes est incontournable. Faute de cela, nous pourrons encore longtemps susciter de l'intérêt, de la reconnaissance et même de la ferveur (tant la négation a été et est forte) mais nous ne parviendrons pas à nous enraciner dans les quartiers populaires comme instrument de luttes et d'organisations.

**Une contradiction objective à prendre en charge**

L'étude des mouvements revendicatifs de l'immigration ces trois derniéres décennies souligne à juste titre une double caractéristique de cette dynamique militante : l'affirmation permanente de la nécessité de l'autonomie (politique, économique, idéologique et organisationnelle) et la difficulté à en dessiner les contours et les définitions. Nous aurions tort cependant, à notre sens, de percevoir cette contradiction comme une insuffisance des associations et des militants qui ont marquées cette histoire militante. Si contradiction il y a, elle se situe dans le réel social. Il s'agit d'une contradiction objective reflétant la contradiction vivante qu'est l'immigration. D'une part et en dépit de certains discours idéologiques dominants, l'immigration et ses enfants font partie de la classe ouvrière et même de ses parties les plus exploitées et dominées. D'autre part et en dépit des analyses essentialistes de la classe ouvrière, elle n'est pas à n'importe quelle place au sein de la classe ouvrière et des milieux populaires.

La premiére caractéristique pousse à participer aux mouvements sociaux globaux avec comme dérive potentielle la dilution des questions spécifiques, des inégalités concrétes qui nous séparent encore du reste de notre classe sociale ou de notre milieu social. La seconde caractéristique nous oriente vers une mise en avant de nos oppressions spécifiques avec comme dérive potentielle l'isolement et l'impossibilité de construire les rapports de forces nécessaires. On voit à l'œuvre dans les initiatives et les luttes des moments insistant tantôt sur l'une des caractéristiques, tantôt sur l'autre. Il n'y donc aucune solution toute faite à la question de l'autonomie, aucune recette possible qui fasse fi de cette contradiction objective qui est celle de notre être social. Il y a en revanche des leçons à tirer en terme de tensions permanentes entre intérêts globaux et intérêts spécifiques.

Toute l'ambition du Forum social des quartiers populaires (FSQP) est d'analyser ensemble la situation de nos quartiers et de nos milieux populaires. Ces débats et les revendications qui en sortiront seront, à mon sens, inévitablement marqués par les différentes positions ci-dessus esquissées. Ce débat est nécessaire et de son issue dépendra notre capacité à agir sur notre société ou au contraire à reproduire les erreurs et impasses qui sont les nôtres.

Terminons ce texte (dont la seule ambition est de déclencher un débat qui nous semble nécessaire) en soulignant que ce que nous avons analysés dans l'articulation « classe » et « race » est à compléter en y introduisant les autres dominations et en particulier celle liée aux rapports sociaux de sexes.

# MOHAMED HOCINE, MILITANT CONTRE LA DOUBLE PEINE

## « Moi, ma lutte, je la commence à la centrale de Poissy dans le quartier d'isolement. C'est là que je nais véritablement en tant que militant ! »

**Entretien conduit par Saadane**

***Militant des luttes politiques et sociales de l'Immigration, cofondateur du réseau de solidarité, Résistance des Banlieues (RDB) et du Comité National contre la Double Peine (1990), il participe aussi à la création dès 1995 du Mouvement de l'Immigration et des Banlieues (MIB) ; Mohamed HOCINE nous éclaire sur ses combats et l'engagement total qu'ils impliquent – tissant par là même une trajectoire militante atypique. Ce militant infatigable, survivant de la machine pénitentiaire et de l'opacité des quartiers d'isolement, incarne depuis vingt ans la justesse de cette vérité : Exister, c'est résister !***

***L'Indigène de la république :*** *Ce qui m'intéresse, c'est ton parcours militant. Le Comité National contre la Double Peine (CNDP), organisation singulière par rapport aux organisations classiques de défense du droit, a été fondé en 1990. Quelles ont été les circonstances qui ont nécessité ce regroupement spécifique et original ? Qu'est-ce que tu faisais avant ?*

**Mohamed Hocine :** J'avais 20 ans en 1983. Pendant mon adolescence, j'étais ignorant. Je suis rentré en prison pour *braquage* et condamné à 6 ans de réclusion criminelle ; j'ai purgé une peine de 5 ans. J'avais fait de la taule pour des petites peines. Là, c'était ma troisième incarcération, mais cette fois pour une grosse peine. Psychologiquement, j'étais comme les gamins d'aujourd'hui : « je fais ma taule, et puis je vais sortir ». Mes parents chialaient, mais après la première année, ils digèrent. En 1986, je reçois le premier choc ; on me dit que je dois fournir des papiers pour justifier de ma présence en France devant une Commission d'Expulsion (COMEX [1]) qui devait décider si je devais rester en France ou quitter le territoire. D'un seul coup, ça me tombe sur le coin de la gueule, à moi et à ma famille.

***IDR :*** *C'est l'application des lois Pasqua adoptées le 9 septembre 1986.*

**MH :** On a été les premiers taulards à subir ces lois. On avait l'espoir d'être libérés bientôt avec la libération conditionnelle, et pour moi, ne faire que 3 ans au lieu de 6… Ce qui a été le cas de Moustapha et d'Abdallah, qui étaient mes compagnons. On était vraiment pareils, on avait le même itinéraire : Moustapha avait grandi comme moi dans les bidonvilles de Sartrouville, il avait déménagé comme moi aux Mureaux quand on avait rasé les bidonvilles, il était né en France comme moi, sauf que lui est français, parce que né en 1963 (après l'indépendance de l'Algérie), alors que moi j'étais algérien, parce que né en 1962. Nos mères venaient au parloir, et un jour sa mère lui annonce qu'il va sortir en conditionnelle.

***IDR :*** *Tous ceux qui étaient des nationaux ont bénéficié de la conditionnelle et des remises de peine et les étrangers condamnés se sont vu refuser tout aménagement de peine…*

**MH :** On m'a fait comprendre que si j'acceptais la remise de peine, je validais mon expulsion. Je sors plus tôt mais pour prendre l'avion pour le Bled ! J'ai refusé. Dans ces cas là, je ne signe pas ! Je reste donc en taule, on est en 1986, et pour moi, c'est là que commence le Vietnam ! On me demande de fournir plein de papier, ma famille cavale… J'ai même fait un tract quand je faisais la grève de la faim, quand je suis monté sur le toit de la prison… La COMEX [1] donne un avis défavorable à mon expulsion. Il y avait mon avocat, une éducatrice qui était venue plaider pour moi, des amis. J'avais moi-même fait une plaidoirie ! Pour que les juges se déclarent défavorables à mon expulsion, je ne te raconte pas tout ce qu'il a fallu remuer.

***IDR :*** *L'avis de la commission ne liait pas le ministère de l'Intérieur, qui pouvait aller contre.*

**MH :** Oui, mais ça, personne nous l'avait dit ! Nous, c'était la joie. Je rentre en taule tout content. Deux mois après, je reçois une notification de l'Arrêté Ministériel d'Expulsion (AME). Ce jour là, on m'a fait comprendre qu'à ma sortie, je serais expulsé, sous escorte policière jusqu'à l'aéroport. Alors je m'énerve. Avec les avocats, on dépose des recours juridiques, en commençant par le Tribunal Administratif. Et moi, pendant la procédure, j'entame des grèves de la faim. J'écoutais à la radio, notamment Radio Beur, je me connecte aux mouvements sociaux qui ont lieu à l'extérieur. Au printemps 1986, l'association lyonnaise, les JALB [2], avait entamé une grève de la faim, avec le mot d'ordre : « J'y suis, J'y reste », contre le projet de loi Pasqua. C'est parti d'eux, et ça s'est répandu partout en France. J'écrivais à Radio Beur et à toutes les organisations de défense des droits, pour leur dire que nous on soutenait mais aucune réponse, à part les gauchistes. Finalement, l'arrêté d'expulsion sera annulé par le Tribunal Administratif mais le ministère fera appel. Pendant ce temps, je continue ma lutte. Elle commence vraiment à la Centrale de Poissy, au quartier d'isolement. C'est là que je nais véritablement en tant que militant. On me sort du mitard et on me met en quartier d'isolement pour « trouble dans l'établissement ». C'est là que je finis ma peine entre Bois-d'Arcy, Fresnes, Fleury. Même dedans, je me battais. Deux ans d'isolement. Je suis devenu comme ça un militant contre la politique carcérale. J'avais mûri. Dans les quartiers d'isolement, j'ai bouquiné. Toute mon instruction, c'est là que je l'ai faite. C'est là que j'ai découvert la conscience. Le monde intérieur ma permis de mieux voir l'extérieur. Dès qu'il y avait des luttes, je les rejoignais de ma cellule, sans me cacher : je me mettais en grève de la faim, j'envoyais des lettres aux journalistes… Quand on a créé la Coordination des prisonniers en lutte, en 1986, j'écrivais même sur les pages des bouquins de la bibliothèque « rejoignez la coordination », « écoutez *Parloir Libre* [3] de telle heure à telle heure »… On communiquait à travers la radio, vu qu'on ne se connaissait pas entre prisonniers. Ce sont ces émissions de radios qui nous on vraiment permis de tenir. Elles nous montraient qu'on n'était pas tous seuls. Tous les autres, le GISTI, SOS Racisme ne nous ont jamais répondu. Sauf quelques personnes du MRAP.

***IDR :*** *À l'époque, dans les milieux antiracistes, ce n'était pas bien vu de défendre des délinquants…*

**MH :** Voilà. Je suis sorti le 28 avril 1988 à 5 h du matin. Je savais qu'on me préparait pour l'expulsion, et j'y étais préparé. J'avais dit à mon pote Farid, décédé depuis, que j'allais pas me laisser faire. J'étais déterminé et les flics l'ont vu. Ils sont venus avec des chaînes… J'ai prévenu le gendarme de faire attention à son arme : « La première arme que je vois, je la prends, je tire et je me flingue, mais vous ne m'emmènerez pas ! » Finalement, avec la pression sur les gendarmes, l'escorte, le

*(suite p. 9)*

1. *COMEX :* Commission départementale d'expulsion, composée de magistrats judiciaires et administratifs, un représentant de l'administration pénitentiaire et de la préfecture, devant laquelle l'étranger détenu peut exposer ses arguments contre une proposition d'expulsion à son encontre ; l'avis de la Commission est consultatif.

2. *JALB :* Association Jeunes Arabes de Lyon ett Banlieue, active sur le Lyonnais de 1985 à 1991.

3. *Parloir Libre :* Émission de radio parisienne permettant des échanges entre les familles et les détenus permettant de libérer la parole des détenus et de défendre leurs droits contre l'arbitraire des établissements pénitentiaires.

**L'INDIGÈNE DE LA RÉPUBLIQUE**
est une publication du Mouvement des indigènes de la république.
**Directeur de publication** : Chater Jamal
**Équipe de Rédaction** : Fatima Ouassak, Sadri Khiari, Farid Bennaï, Saïd Bouamama, Christine Delphy, Hsissou
**Iconographie/Photographies** : Hsissou
**Dessins** : Hic
**Collaborateurs :** Alfred Melanine, François Burgat.
**Impression :** TROISA
**L' indigène de la république** :
Pour nous contacter :
Tel : 06 28 06 60 35
Mail : journalindigene@yahoo.fr
Site : www.indigenes-republique.org
**Service distribution et abonnements** :
abonnementindigene@yahoo.fr
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

*(Suite de la page 8)*

comité de soutien, ils finissent par décider de me libérer. Ils m'ont relâché à 11 h, et je suis revenu au Mureaux. J'ai rejoint les gauchistes, dans les squatts. Je dormais avec eux, je luttais avec eux, on menait plein d'actions contre les Quartiers d'isolements, et plus largement contre la politique carcérale. À l'époque, j'ai créé une association dans mon quartier, parce que c'était la misère à tous les niveaux. On faisait de l'aide scolaire, on se battait contre la municipalité, on n'avait pas un rond mais on voulait avoir un regard sur la programmation culturelle, la politique de la ville.

***IDR :*** *C'était une association surtout destinée à la petite enfance ?*
**MH :** Non, on s'occupait de tout le monde. Kamel, qu'on a retrouvé pendu dans le stade, faisait partie de l'assoce. Les habitants venaient, on leur servait d'écrivains publics. C'était intergénérationnel. Et on a continué à s'occuper des Doubles peines. J'ai rencontré un groupe de Mantes qui était né dans la mouvance de la Marche pour l'Égalité de 1983. On a décidé de travailler ensemble en faisant le constat que dans toutes les villes, les problèmes étaient similaires : les problèmes de l'éducation nationale, de l'immigration, sont nationaux. Donc il fallait fédérer d'où l'idée de « Résistance des Banlieues ». C'est dans ce contexte que je rencontre Noreddine, Tarek et les autres, avec qui nous organiserons le MIB en 1995. Mais il y avait aussi Djida Tazdaït des JALB [2], qui cherchait des soutiens pour sa candidature aux élections européennes de 1989.

Avec « Résistance des Banlieues », nous étions partout où il y avait un crime raciste ou policier. On se battait aussi à propos des cités de transit. Tous les soirs, on était dans les quartiers. On a reçu une lettre du préfet nous reprochant d'avoir pris position sur la première guerre du Golfe (1991) et pendant les émeutes de Sartrouville les mois suivants. Comme par hasard, juste après, je reçois un Arrêté de reconduite à la frontière. C'est un flic qui m'informe de l'existence d'un mandat d'arrêt contre moi : je dois immédiatement être « reconduit à la frontière ». Le Conseil d'État vient de casser le jugement d'annulation de l'Arrêté Ministériel d'Expulsion. J'étais sorti libre, mais j'étais en attente de la décision du Conseil d'État. J'en discute avec mes parents et mes amis, et je décide de fuir à Paris. Il fallait régler cette histoire d'expulsion loin des Mureaux, d'autant que j'étais en guerre contre le commissariat des Mureaux, qui tabassait les jeunes. Les flics m'en voulaient personnellement, et physiquement. Djida Tazdait, qui était alors députée européenne, propose de créer un comité de soutien autour de moi, mais je refuse. Ce qu'il faut, à mes yeux, c'est tout un groupe sur la Double Peine. Mon problème se règlera au sein de ce groupe. Il faut relancer la campagne de 1986 : « J'y suis, J'y reste ». D'où l'idée de créer le Comité National contre la Double Peine, avec une plate-forme et une campagne de sensibilisation auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique, à la fois au niveau régional et national.

***IDR :*** *Deux années après ta sortie de prison, la procédure te rattrape et te voilà précarisé et en situation défensive, comme beaucoup de lascars à l'époque qui sont passés par la case prison. Ce qui frappe, c'est la démarche publique que tu entreprends, sachant que tu es archi-connu des services de police pour ton activisme aux cotés d'autres double-peine…*
**MH :** La conférence de presse à Lyon a été un grand moment. La dynamique était lancée. Avec un copain de Melun, qui avait fait 8 ans de prison, on se retrouve clandestins à Paris, comme des braqueurs en cavale. On fréquentait des groupuscules qui nous étaient favorables, mais la nuit tombée, on se retrouvait seuls, ne pouvant compter que sur nous mêmes. C'est là qu'on a pensé s'organiser par nous-mêmes. On a appelé les taulards qu'on connaissait, ceux qui allaient sortir bientôt, pour qu'ils nous rejoignent, ce qu'ils ont fait à leur sortie de prison. C'est nous, les concernés, qui faisions le travail, qui allions rencontrer les autres organisations.

***IDR :*** *Vous commenciez déjà à recevoir des familles en quête d'information, de ressources, d'appui par rapport à des proches incarcérés. Rue de Malte, il me semble…*
**MH :** le premier local, c'était effectivement rue de Malte en 1990. À l'époque, tout va très vite. On a récupéré tout le listing « médias » des gauchistes avec lesquels on travaillait, et on a commencé. Ce qui nous a aidé, c'est toutes les émissions de radio qu'on faisait, Radio Beur, Parloir Libre [3]… Toutes les semaines…

***IDR :*** *Il n'y avait pas une semaine sans une action publique…*
**MH :** C'était notre quotidien. On gérait des situations graves. C'était important d'aller manifester là où se prenaient les décisions de justice. On prenait des risques mais nos droits, fallait les arracher dans la rue. Quand untel était menacé d'expulsion, on fonçait ! On faisait aussi un travail de soutien juridique. Pour moi, c'était aussi de la résistance.

***IDR :*** *Tu es resté combien de temps sans papier, avec ton arrêté d'expulsion sur la tête ?*
**MH :** Jusqu'à la grande grève de la faim nationale organisée à la CIMADE [4] à Paris, en 1992. Je n'en pouvais plus. Rien n'aboutissait. J'étais prêt à refaire de la prison pour la cause. Le local croulait tellement il y avait du monde. Finalement, on décide la grève de la faim. Beaucoup n'étaient pas d'accord, mais nous, les concernés, on a dit : « on la fait, avec vous ou sans vous ! ». On a commencé en janvier 1992, et ça a duré 52 jours. Au début, on était douze, puis une quarantaine. Et au bout du tunnel, j'ai eu mes papiers.

***IDR :*** *L'originalité du Comité contre la Double peine réside dans la personnalité de ses membres, d'anciens condamnés qui prennent en charge publiquement la question des droits face aux pouvoirs publics, sans complexes, sans relais institutionnel, et à visage découvert .*
**MH :** On est victime d'une discrimination, d'un apartheid. C'est toute la famille qui est touchée. Quoi qu'il arrive, tu restes un taulard. Alors oui, c'est vrai qu'on a débloqué les gens en sortant de l'ombre. Aujourd'hui, c'est toujours pareil : la double peine est toujours en application, Sarkozy ne l'a jamais abolie. Je m'occupe de deux double-peine, et c'est toujours la même chose : les familles ont honte, elles ne veulent pas médiatiser leur situation, à cause des frangines qui travaillent et à qui on a peur de faire du tort. Les familles paient un tribut très lourd. Elles sont piégées par le « qu'en dira-t-on ? ». Mes frangines, quand je passais à la télé, ça leur faisait du mal, obligé ! Mais si je m'étais caché, si je n'avais pas ouvert ma gueule, je ne serais pas là aujourd'hui.

***IDR :*** *Vous aviez obtenu une amélioration en 1991.*
**MH :** c'est vrai qu'on sous-estime les luttes qu'on a menées. Dès qu'on a su que le Code pénal allait être modifié, on est entré dans la brèche. C'était la réforme de la loi Sapin qui constituait une avancée pour les personnes frappées d'une décision judiciaire d'Interdiction du Territoire Français (ITF). On a obtenu que les catégories protégées de l'expulsion administrative soient aussi protégées de l'ITF, et que ceux qui en faisaient l'objet puissent en demander la levée, ce qui à l'époque n'était pas possible.

***IDR :*** *T'as une idée du nombre de double peine à l'époque ?*
**MH :** C'est le grand débat ! On n'a jamais eu de chiffres officiels. Mais on estime qu'entre 1980 et 1990, il y en avait plus de 20 000… Et moi dans le lot !


## ABONNEMENTS

Si vous voulez soutenir **l'envol** de notre journal,
ou simplement être sûrs de ne pas en rater un exemplaire, la meilleure solution c'est… l'abonnement.

**Abonnement 5 mois (5 ex) = 10 €**
**Abonnement 11 mois (11 ex) = 22 €**
**Abonnement de soutien :**

je verse la somme de …..€, en sus de mon abonnement (indiquez la somme que vous souhaitez ajouter.
Les règlements doivent être opérès directement par virement sur notre compte. Les indigènes de la république sont titulaires d'un compte au : **CRÉDIT COOPÉRATIF,** 252, boulevard Voltaire 75544 PARIS Cedex 11
Code Banque : **42559** Code Guichet : **00008** Numéro : **2102 9261 606** clé RIB : **56**

*Pour tout autre moyen de paiement (chèque, éspèces etc.) veuillez nous appeller au 06 28 06 60 35*
*ou écrire à :* abonnementindigene@yahoo.fr

*Vous pouvez commander les anciens numéros de L'Indigène de la République en écrivant à l'adresse :*
abonnementindigene@yahoo.fr


4. *Cimade :* association de soutien aux migrants.
5. *Catégories protégées :* ressortissants étrangers disposant de liens et d'attaches en France énumérées à l'article 25 de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 modifiée (Conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France).

# LA DOUBLE PEINE EST UNE STRUCTURE MENTALE

**Pierre Tevanian**

**Deux poids, deux mesures : *cette formule résume à elle seule les discours sur « la sécurité », « la condition des femmes », « la laïcité », « la mémoire » et « la liberté d'expression* [1] *» que nous assènent matin, midi et soir, les élites politiques françaises et leurs compères éditorialistes.***

Silence sur la délinquance patronale et policière (et en particulier sur les violences et discriminations racistes), inflation verbale sur la petite délinquance de rue et les « caïds des quartiers ». Aveuglement ou indulgence pour le sexisme des Blancs, focalisation et surcroît de répression sur le sexisme des non-blancs. Indifférence à la symbolique sexiste des vêtements féminins « occidentaux », attribution unilatérale et univoque d'une signification sexiste au foulard dit « islamique ». Tolérance à l'égard des expressions religieuses juives et surtout chrétiennes, reformulation éradicatrice de la laïcité à l'égard de l'Islam. Culte des « grands hommes » qui ont « fait la France », et même passion « généalogique » pour « nos » racines « judéo-chrétiennes [2] », acceptation du « devoir de mémoire » à l'égard des victimes juives ou arméniennes, mais exaspération face au moindre retour critique sur le passé esclavagiste et colonial de la France. Défense acharnée de la « liberté d'expression » lorsqu'un Français catholique (Robert Redeker) insulte en bloc « tous les musulmans », indifférence voire approbation de la censure ou de la répression quand des Noirs ou des Arabes sont sujets et non objets de discours litigieux, ou ont le « mauvais goût » de siffler la *Marseillaise*…

Le racisme ne prend donc pas nécessairement la forme de la haine à l'égard du groupe racisé. Il suffit, pour qu'il y ait racisme, qu'il y ait, à l'égard d'une partie de la population, *racisation* – c'est-à-dire essentialisation, homogénéisation, et infériorisation – et *inégalité de traitement* aux dépens de ses membres. Une inégalité de traitement qui peut s'opérer en toute tranquillité et en toute « bienveillance », tant que les discriminés demeurent « invisibles » et silencieux – en d'autres termes : tant qu'ils acceptent ou font mine d'accepter leur sort (c'est ce que l'on nomme le *paternalisme*). La haine n'advient que dans des contextes particuliers : lorsque le *statu quo* inégalitaire est remis en question par des discriminés qui, en s'opposant, se posent comme des égaux [3].

Ce qu'il y a de redoutable dans cette inégalité de traitement, c'est qu'elle s'autorise des idéaux les plus légitimes (l'anti-sexisme, la laïcité, le refus des « éternelles rancœurs » et la liberté d'expression) et qu'elle peut ainsi asseoir sa légitimité sur des *griefs réels.* Il n'est en effet pas difficile de trouver des Noirs ou des Arabes sexistes, obscurantistes, anti-laïques, rancuniers ou intolérants, puisque ces comportements existent *dans toute la société française :* tous les milieux, toutes les classes sociales, tous les groupes ethniques.

Le « deux poids, deux mesures » joue alors à deux niveaux. D'une part une *généralisation,* qui suffit à faire de chaque violence sexiste commise par un « non-blanc » un « phénomène » *représentatif, symptomatique, significatif* du « sexisme en milieu immigré » ou du « patriarcat arabo-musulman », ou d'un *mail* de menaces contre Robert Redeker la manifestation du « problème de l'Islam avec la liberté d'expression ».

*D'autre part, une hypersensibilité, une plus* grande susceptibilité, un « seuil de tolérance » moins élevé face aux fautes – ou simplement aux *écarts* – des racisés, et donc une propension à davantage s'indigner et à davantage sévir. Les blagues sexistes des « blancs » sont spirituelles, « bon-enfant » ou seulement « un peu lourdes », les blagues sexistes des « non-blancs » sont inacceptables, car *révélatrices* d'un sexisme systémique et brutal. La violence conjugale d'un « blanc » est recouverte d'un voile pudique et perçue comme une anomalie purement *individuelle*, celle d'un « arabo-musulman » provoque un sentiment unanime d'horreur et de réprobation. Le prosélytisme zélé d'un musulman est nécessairement annonciateur d'un obscurantisme, d'un cléricalisme et d'une guerre totale contre la laïcité, alors que tous les autres groupes (religieux, associatifs, politiques, économiques) peuvent sans inquiéter outre mesure pratiquer le prosélytisme, qui est l'autre nom de la *vie démocratique.* Le foulard des jeunes femmes musulmanes est un symbole insupportable là où l'on tolère sans aucun problème tous les autres « signes religieux », tous les autres « couvre-chefs » et toutes les autres tenues féminines. Le Noir ou l'Arabe qui interpelle le Français blanc sur le passé colonial et esclavagiste confond de manière inadmissible le passé et le présent, alors qu'il est de bon ton pour le Blanc de se prévaloir des grands hommes du passé. Enfin, les propos antijuifs d'un Dieudonné suscitent à juste titre une réprobation – et même un tollé général, et un bruit médiatique assourdissant [4] – là où des propos anti-musulmans au moins aussi radicaux tenus par un philosophe blanc et de confession catholique (Redeker, toujours) sont défendus, voire admirés, comme une manifestation « courageuse » et « politiquement incor-recte » de la « liberté d'expression »…

Les exemples pourraient être multipliés à l'infini. Mais ce qui importe, c'est plutôt d'en reconnaître, pour la combattre, la structure générale, qui est celle de la *double peine.* En effet, de même qu'il est légitime de punir un vol, une agression, un viol ou un homicide, mais qu'il n'est pas légitime de punir *plus* un étranger et *moins* un Français, il est aussi légitime de combattre le sexisme, de défendre la laïcité, de se prémunir contre les « excès de la mémoire » dont parlait Nietzsche et de maximiser l'effectivité de la liberté d'expression, mais il n'est pas légitime de réprouver et sanctionner le sexisme, le fanatisme religieux et les propos rancuniers ou intolérants des étrangers *davantage* que ceux des Français, et ceux des Français « issus de l'immigration » davantage que ceux des Français dits « de souche ».

Cette *inégalité face au droit à l'erreur,* dont l'emblème est la *double peine,* est sans doute la forme la plus répandue, la plus banale et la plus quotidienne du racisme – plus encore que l'*inégalité de traitement de l'excellence,* dont l'emblème est le *refus d'embauche* du Noir ou du Maghrébin qui p*résente un CV parfait.* Elle est plus répandue, tout d'abord, parce que l'imperfection et l'erreur sont plus fréquentes que la perfection et le « parcours sans faute », chez les Arabes et les Noirs aussi bien que chez les Blancs ou que chez n'importe quel être humain. Elle est aussi plus répandue parce qu'elle opère y compris chez ceux qui reconnaissent l'excellence et acceptent d'embaucher un Noir ou un Arabe « irréprochables ». Y compris chez eux, ou chez beaucoup d'entre eux, le moindre retard, la moindre faute professionnelle ou le moindre « accrochage » rompt le charme et prend des proportions qu'il ne prendrait pas avec un Blanc.

En d'autres termes, la double peine est, dans notre société, beaucoup plus qu'une loi injuste parmi d'autres : c'est une *structure mentale.* Comme l'a souligné Abdelmalek Sayad [5], le principe légal de la « double peine » *incarne* – et de ce fait *transmet* – l'idée d'une *légitime dérogation au principe d'égalité* dès lors qu'on a affaire à des étrangers – ou, par extension, à des Français « venus d'ailleurs ». La symbolique est suffisamment claire et implacable pour que tout le racisme républicain s'y adosse : un même délit, une peine pour le Français, deux peines pour l'étranger, à qui l'on rappelle par la même occasion [6] qu'il n'est « pas chez lui ».

C'est d'ailleurs ce caractère *structurant* de la double peine qui explique pourquoi ni la droite (malgré les « amendements Sarkozy [7] ») ni la gauche [8] n'osent l'abroger purement et simplement, comme il conviendrait pourtant de le faire *si l'on prenait vraiment au sérieux le principe d'égalité* (à travail égal, salaire égal, et à faute égale, peine égale). Le consensus pro-double peine révèle, mieux sans doute qu'aucun autre, la profonde contradiction d'une république qui professe l'égalité, se proclame aveugle aux identités et prétend n'évaluer et rétribuer les individus qu'en fonction de leurs actes, mais qui dans le même temps construit des identités (Français et Étranger) et institue entre elles une irréductible inégalité de traitement.

1. Ces quatre thématiques, analysées comme « métaphores du racisme républicain », font l'objet d'un livre à paraître en septembre 2007 : *La République du mépris.*

2. Sur le caractère historiquement fragile et idéologiquement douteux de l'entité « judéo-christianisme », cf. les critiques de Laurent Lévy (*Le Spectre du communautarisme,* Éditions Amsterdam, Paris, 2005) et Sophie Bessis (*L'Occident et les autres,* Éditions La Découverte, Paris, 2001).

3. Cf. Pierre Tévanian, « Le corps d'exception et ses métamorphoses », www.lmsi.net

4 Cf. Pierre TEVANIAN, « Un négationnisme respectable. Réflexions sur la guerre des mémoires et la concurrence des victimes, à l'occasion de l'affaire Dieudonné et de la non-affaire Max Gallo », www.lmsi.net

5 Cf. Abdelmalek Sayad, « Immigration et "pensée d'État" », dans *La Double Absence,* Éditions du Seuil, Paris, 1999

6. Et par la nature de la *seconde peine* : une expulsion et une interdiction du territoire français.

7. Cf. Stéphane Maugendre, « Sarkozy et la double peine : une réforme de dupes », www.lmsi.net. Il est significatif que Nicolas Sarkozy, qui se vante volontiers d'avoir « supprimé la double peine » lorsqu'il doit répondre d'accusations de racisme, a été le premier à réaffirmer la logique de la double peine lors des émeutes de novembre 2005, en exigeant publiquement l'expulsion immédiate des émeutiers étrangers.

8. Ségolène Royal a clairement dit, lors de sa campagne présidentielle, qu'elle ne comptait pas abroger la double peine.

# JE SUIS DEVENUE UN VOILE AMBULANT

**Le témoignage de Dalila H.**

***L'islamophobie ce n'est pas seulement une question d'enjeux géopolitiques, c'est aussi des parcours individuels brisés ou gravement perturbés. Dalila H., membre du Mouvement des indigènes de la république, nous livre ici son témoignage.***

Je suis un peu gênée de parler de moi, mais je suis convaincue que mon cas est loin d'être singulier. Depuis le 11 septembre en particulier, je n'ai plus eu l'impression d'être une personne à part entiére mais un voile ambulant. J'avais 22 ans, j'étais étudiante et, suite à mes lectures et à une démarche spirituelle, j'ai décidé de porter le voile qui est selon mon interprétation de l'islam une injonction divine. Je l'ai porté de septembre 2002 jusqu'en 2006 où, confrontée à de multiples pressions, j'ai en quelque sorte craqué et je l'ai retiré. On prétend souvent en France que ce sont les pères, les frères ou les conjoints qui imposent le voile. En ce qui me concerne, c'est tout à fait l'inverse…

**Responsable du racisme**

Les premiéres pressions pour que j'enléve mon voile sont venues de mes proches, de ma famille et, en particulier, de mon pére ! Dés que j'ai commencé à me couvrir la tête, le regard de mon entourage s'est complétement modifié et mes relations avec mes amis se sont altérées. On ne me parlait plus de moi mais seulement de mon voile. Quoique musulman, mon pére m'appelait « l'intégriste » ; il refusait de me parler et de me regarder, me menaçant même de me chasser de la maison. Pendant quelques mois, je me suis résolue à ne porter le foulard qu'à l'extérieur de la maison mais il a fini par s'en apercevoir. Il avait surtout peur d'avoir des problémes avec les voisins. J'ai d'ailleurs plusieurs fois été confrontée à cette attitude de la part de musulmans. Une fois, dans le bus, un Algérien costume-cravate me demande pourquoi je porte le voile. Je lui ai répondu : « Et pourquoi ne devrais-je pas le porter ? » C'est alors qu'il m'a dit : « Ici, nous sommes en France et c'est à cause de vous qu'on est mal vus et que les Arabes ont des problémes ! ». Il y a eu d'autres cas du même genre. Beaucoup de Maghrébins ont honte de nous ; ils pensent que c'est à cause de nous qu'ils sont si mal perçus en France. D'une certaine maniére, on peut dire qu'ils ont honte d'eux-mêmes et que c'est nous qui serions responsables du racisme.

**Agressions au quotidien**

Les pressions familiales et extérieures m'ont bousillée au niveau des études. Tous les jours, je devais subir une provocation dans la rue, dans les magasins, dans le métro. « Ici, tu es en France, m'a-t-on dit, pas en Iran. » Des gens me fusillaient du regard. Comme je n'avais pas porté le foulard depuis toute petite, il m'avait bien fallu constater que le regard sur moi avait changé. Ça commence par un regard puis par une attitude, des mimiques agressives ou méprisantes, puis des paroles et enfin par des agressions physiques. On te bouscule, par exemple, sur le trottoir. Avec l'affaire des soeurs Lévy, fin 2003, tout a empiré. Les provocations et les agressions ont augmenté. Une fois, j'ai failli me bagarrer avec un gros porc qui m'avait violemment bousculé dans le métro du côté de Duroc. Alors que le couloir est là-bas extrêmement large, il est arrivé comme une furie et à failli me déboîter l'épaule. Quand je suis allée porter plainte au guichet de la RATP à Duroc, la personne qui m'a reçu m'a dit que c'était normal parce que la veille, à la télé, il y avait eu un reportage sur Ben Laden. Elle m'a conseillé de porter plainte au commissariat prés de Montparnasse. J'y suis allée avec une copine convertie et j'ai eu un entretien avec les flics en leur disant que je voulais porter plainte pour acte islamophobe. Mais ils ont refusé et m'ont répondu que j'étais une parano. Une




autre fois, je me suis fait agresser aux Halles par un Blanc, bien blond et bien baraqué qui s'est approché de moi et a levé son poing en disant : « Toi, t'es qu'une salle pute ! » Il a voulu me donner un coup de tête mais heureusement ma copine m'a protégé. J'ai alors couru derriére une camionnette de flics qui allait au commissariat à côté et je leur ai montré mon agresseur en leur racontant la scéne. Ils ont trouvé des prétextes pour ne pas l'arrêter et le type est parti tranquille. J'ai rencontré aussi de nombreuses difficultés pour trouver du boulot même quand je promettais d'enlever mon voile. J'ai finalement été recruté par une société pour faire des ménages chez les particuliers mais, même là, il est arrivé que des gens regardent par l'œil-de-bœuf et refusent de me laisser entrer pour que je fasse mon travail. On m'a dit à la société où je travaillais que c'était déjà arrivé à des femmes black.

**Le voile, une maladie !**

Suite à mes problémes familiaux, j'ai été voir une association qui pouvait m'aider à obtenir une chambre dans un hôtel social et je lui ai expliqué mon cas. La personne qui m'a accueilli m'a répondu que son association aidait des filles qui étaient dans la situation inverse de la mienne c'est-à-dire qui était obligée de porter le voile par leurs parents ou leur conjoint. Il a donc refusé de m'aider en précisant : « Si vous saviez ce que je pense de vous ! À cause de mon boulot je ne peux pas vous en dire plus mais si ce n'était pas le cas, je vous dirais vos quatre vérités ! ». J'ai été donc voir une autre association, subventionnée par l'État. J'ai passé un entretien d'une heure avec le directeur qui a pris mon dossier en disant qu'il voulait bien m'aider. Il m'a attribué un « référent », une éducatrice avec laquelle j'ai eu aussi un entretien. Au deuxiéme rendez-vous, il était clair que, plutôt que de saisir ma situation pourrie, elle focalisait sur mon voile. Elle a essayé de me convaincre que je portais le voile pour masquer mes vrais problémes en m'assimilant avec les gens qui se droguent : « L'islam, c'est comme un shoot pour toi ». Moi, je cherchais juste un logement et elle me conseillait d'aller voir un psychiatre en me recommandant des psychiatres « maghré-bins ». Elle m'a conseillé aussi de lire des livres qui parlent de l'oppression des femmes en Iran ! À la fin, aprés m'avoir fait remarquer qu'elle avait « bien voulu accepter » de me parler, elle ajouté, qu'en échange de sa bonne volonté et si je voulais qu'elle m'aide, elle voulait voir la « vraie Dalila », c'est-à-dire « la Dalila sans son foulard sur la tête ». Je n'y suis plus jamais retournée. Je me suis renfermée alors sur un groupe d'amies qui vivaient le même genre de problémes que moi et que j'avais rencontré à la mosquée.

Mais, je m'étais sentie condamnée, mise au ban de la société. C'est une situation quotidienne psychologiquement éprouvante et j'ai fait une petite dépression nerveuse. Je n'ai pas pu supporter toutes ces pressions et, finalement, j'ai fini par enlever mon voile même si je me couvre encore la tête avec des chapeaux.

**Dalila H.**

# LE PETIT FACHO DE GAUCHE (8)

**Fatouche Ouassak**

**Voici le huitième volet du « Petit Facho de Gauche » ou « Comment véhiculer sournoisement, dans un long discours sur le vivre-ensemble et la tolérance, des représentations racistes, tout en ramassant le stylo tombé par terre, que l'on vient d'utiliser pour signer, les larmes aux yeux, une pétition en faveur du petit Mamadou, 5 ans, menacé-'explusion-si-on ne-fait-rien » .**

**Responsabiliser les parents**

Politique publique dont l'objectif est de valoriser et de rendre leur dignité aux parents des quartiers dits « sensibles », en montrant à ces parents démissionnaires à quel point ils devraient avoir honte d'être aussi indignes.

**Mariage mixte**

Sorte de défi qui consiste à vouloir tirer vers le haut une personne immigrée, en lui permettant, dans le cadre de cette union mixte, d'avoir des enfants, qui certes hériteraient pour moitié de son sang immigré, mais qui seraient quand même à moitié normaux.

**« Ma femme kabyle et moi »**

Façon de présenter sa femme en rentabilisant de façon maximale un mariage mixte (normal/kabyle), en étant considéré comme quelqu'un d'incroyablement tolérant, même lorsque l'on s'accorde, au fil de la discussion, une blague pleine de tendresse sur ces bons à rien d'Algériens.

**« Ma femme… et moi »**

Façon de présenter sa femme lorsqu'elle est antillaise. Inutile en effet de qualifier son épouse, pour susciter l'admiration de ses amis, la belle couleur de peau « chocolat » se passant de tout commentaire. Préférer la légèreté, en la montrant du doigt lorsqu'elle s'éloigne.

**RMiste**

Personne que la société a le devoir de sortir de l'alcoolisme.

**Déloyale**

Qualifie la femme d'origine immigrée, que l'on a recrutée en pensant naïvement qu'elle serait reconnaissante et dévouée, et qui pourtant se met à prendre la parole en son propre nom pendant les réunions, osant même afficher ouvertement des ambitions professionnelles.

**Devoir de mémoire**

Travail de mémoire que doivent absolument faire les jeunes maghrébins, chez qui la montée de l'antisémitisme rappelle dangereusement celle des années 1930, pour que plus jamais ils ne reproduisent l'horreur de la Shoah (= extermination de 6 millions de juifs au Maghreb).

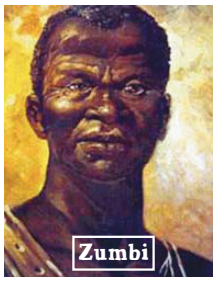




# À PROPOS DE LA COMMÉMORATION DE L' ABOLITION DE L' ESCLAVAGE

## Histoire de date

***Nous reproduisons ci-dessous le communiqué du Mouvement des indigènes de la République diffusé le 11 février 2006 suite à la décision de Jacques Chirac de retenir la date du 10 mai pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage. En contrepoint, et en hommage à nos ancêtres politiques, nous publions de brefs extraits du récit des premières révoltes d'esclaves racontées par Eduardo Galeano dans* Les Veines ouvertes de l'Amérique Latine, *un livre magnifique qui retrace la catastrophe historique de la découverte de l'Amérique, l'extermination des Indiens, les drames de l'esclavage et de la domination impérialiste de l'Amérique latine contemporaine.***

Monsieur Chirac a pris la décision de faire du 10 mai une journée en mémoire de la traite et de l'esclavage. Il a choisi une date qui correspond à l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi qui dit que l'esclavage et la traite pratiqués par les puissances européennes, dont la France, furent des crimes contre l'humanité. Monsieur Chirac a donc finalement choisi de rendre hommage aux députés qui votèrent cette loi. D'autres choix étaient possibles. On pouvait rendre hommage aux victimes, mais quelles dates choisir pour ce qui fut une mort quotidienne ? Notre choix aurait été autre, il aurait été de rendre hommage à ces esclaves qui se révoltèrent par milliers au nom de la République naissante et accomplirent la Révolution Française dans les colonies. Nous aurions donc choisi la date du 29 août 1793, qui fut celle où les esclaves révoltés d'Haïti obtinrent du commissaire de la Convention Sonthonax qu'il signe le premier décret abolissant l'esclavage sur un territoire français. Ce décret fut ensuite confirmé par la Convention le 4 février 1794. Choisir cette date était aussi une façon de dire que le rétablissement de l'esclavage par le consul Bonaparte et les massacres qui s'ensuivirent furent une ignominie. Choisir cette date c'était reconnaître à Delgress, Ignace, Solitude, Toussaint, Dessalines, et tous ceux qui les suivirent leur place dans l'histoire de la France.

*(MIR, 11 février 06)*

## L'Arc-en-ciel est le chemin du retour en Guinée

(in *Les Veines ouvertes de l'Amérique Latine,* d'Eduardo Galeano, Plon, Paris, 1981, p.116-118, édition originale en espagnol : 1971)

En 1518, le *licenciado* Alonso Zuazo écrivait à Charles Quint, de l'Île Espagnole : « La crainte d'un soulèvement des nègres est vaine ; il y a dans les Îles du Portugal des veuves très rassurées avec huit cent esclaves ; tout dépend de la manière dont ils sont menés. J'ai trouvé en arrivant quelques nègres sournois et fuyards qui s'étaient réfugiés dans les bois ; j'en ai fouetté un petit nombre, j'ai coupé les oreilles à d'autres, et les plaintes ont cessé. » Quatre ans plus tard éclatait le premier soulèvement d'esclaves en Amérique : ceux de Diego Colomb, le fils du découvreur, qui finirent pendus dans les sentiers de la raffinerie. D'autres révoltes suivirent à Saint-Domingue, puis dans toutes les îles sucrières des Caraïbes. Deux siècles après la rébellion des hommes de Diego Colomb, à l'autre extrémité de l'île, les nègres marrons fuyaient vers les régions hautes de Haïti et reconstituaient dans la montagne la vie africaine : culture des denrées alimentaires, adoration des dieux, coutumes ancestrales. De nos jours, pour les Haïtiens, l'arc-en-ciel indique encore le chemin du retour en Guinée. Sur un voilier blanc… En Guyane hollandaise, sur les rives du Courantyne, survivent depuis trois siècles les communautés *djukas,* les descendants des esclaves qui avaient fui dans les forêts du Suriname. […] La première grande révolte d'esclaves de la Guyane survint cent ans après la fuite des *djukas* : les Hollandais récupérèrent les plantations et brûlèrent à petit feu les leaders du mouvement. Mais avant l'exode des *djukas,* les esclaves marrons du Brésil avaient organisé le royaume noir de Los Palmares, au nord-est du pays ; ils résistèrent pendant tout le XVII[e] siècle au harcèlement de dizaines d'expéditions militaires que lancèrent les Hollandais et les Portugais pour les réduire. Les attaques de milliers de soldats échouèrent devant la tactique de la guérilla, qui, jusqu'en 1693, rendit invincible le vaste refuge. Le royaume indépendant de Los Palmares – instigateur de la rébellion, drapeau de la liberté – s'était organisé en État « identique à ceux qui existaient en Afrique au XVII[e] siècle ». […] son territoire correspondait au tiers de celui du Portugal et il était entouré d'une épaisse bordure de forêts vierges. […] Il n'y a, dans l'histoire universelle, aucun soulèvement d'esclaves qui ait duré aussi longtemps que celui de los Palmares. […] Pour la bataille finale, la Couronne portugaise mobilisa la plus imposante armée jamais vue, jusqu'à la très postérieure indépendance du Brésil. Dix mille hommes au moins défendirent la dernière forteresse de Los Palmares ; les survivants furent égorgés, jetés dans les précipices ou vendus aux marchands de Buenos Aires et de Rio de Janeiro. Deux ans plus tard, le chef Zumbi, que les esclaves considéraient comme immortel, ne peut échapper à une trahison. Il fut traqué dans la forêt et décapité. Mais les rébellions continuèrent. Peu après, le capitaine Bartolomeu Buono Do Prado revenait du Rio das Mortes avec ses trophées de victoire sur un nouveau soulèvement d'esclaves. Il rapportait trois mille neuf cents paires d'oreilles dans les fontes des selles des chevaux. […] Mais partout les divinités du bien et du mal, jaillies de la côte occidentale de l'Afrique, ont traversé les siècles pour se transformer en fantômes vengeurs des marginaux, des pauvres humiliés qui clament dans les favelas de Rio de Janerio :

*Force de Bahia,*
*Force de l'Afrique,*
*Ô force divine,*
*Viens !*
*Viens nous secourir.*

*(suite de la p. 3)*

une lutte sociale antilibérale d'ampleur, la longue grève des enseignants, et de rassembler autour du pouvoir blanc (présenté opportunément sous le sobriquet de « République laïque » alors même qu'il remettait en cause la laïcité) un très, très large spectre de forces politiques allant de l'extrême droite à l'ultra-gauche. La victoire de Sarkozy, qui a su manier contre les indigènes à la fois la répression et l'instrumentalisation dans la plus pure tradition coloniale (constitution du CFCM [1] par exemple), paraît dans une large mesure le résultat de cette conjonction de forces qui n'est paradoxale qu'au regard de ceux qui réduisent la lutte sociale au bras de fer entre patronat et travailleurs ou « riches » et « pauvres » ou « inclus » et « exclus ».

### « Bouc émissaire » toi-même !

Mais, malgré les obstacles objectifs auxquels nous nous heurtons, nous avons notre part de responsabilités dans l'hégémonie des conceptions blanco-centriques au sein des différentes forces politiques. Dénués d'instrument politique adéquat qui nous représente en propre, nous n'avons pu influer d'une manière positive sur le cours des événements. La révolte de novembre 2005, contre-offensive désorganisée, n'a pu rencontrer que des forces indigènes, dispersées, réduites à une multitude de groupes agissant sur des thématiques particulières et préoccupées d'abord d'assurer leur propre survie. Alors que, comme nos ancêtres colonisés, comme nos parents immigrés, nous résistons, agissons, marronnons, déterminons ce que devient la société, notre existence politique durant les élections présidentielles s'est peu manifestée. Nous n'avons pas été en mesure de briser le cercle qui nous cantonne au rôle de réserves de voix pour des candidats qui représentent des intérêts totalement ou partiellement contraires aux nôtres. Il n'est guère surprenant ainsi que, dans les analyses post-électorales proposées par la gauche, nous n'existons pas sinon comme « victimes » ou « boucs émissaires », simple prétexte pour détourner la société de ses « vrais » problèmes. Pour nuancer, ajoutons que si nos résistances, aussi fragiles soient-elles, ont eu quelques effets, l'expression la plus flagrante en a été un effet pervers. Cet effet pervers s'appelle Rachida Dati. La première Arabe à être désignée à la tête d'un « vrai » ministère est, plus encore que le fameux « préfet musulman », le symbole de la « discrimination positive » au sens sarkozyste de la formule : permettre la promotion d'une élite indigène pour casser la contestation qui s'ébauche. En d'autres termes, une manière d'« introduire la lutte des classes » dans nos communautés.

Bâton dans une main, carotte dans l'autre, Sarkozy va poursuivre l'offensive coloniale et raciste des gouvernements précédents. Nous n'aurons pas d'autre choix que de résister, nous organiser et tenter d'investir les espaces politiques centraux notamment lors des échéances électorales qui viennent, y compris en préparant dès aujourd'hui les présidentielles de 2012. Notre présent, notre avenir et celui de nos enfants sont entre nos mains et ils dépendront de notre volonté de constituer notre propre puissance politique indigène, un mouvement décolonial capable de tisser avec certains secteurs de la gauche et des classes populaires les convergences susceptibles de faire avancer notre cause sans remettre en cause l'indépendance de notre décision politique. Cependant, il serait bien aussi que cette gauche qui se dit radicalement antiraciste s'interroge sur ses responsabilités. Par delà ses incantations contre le racisme et ses marches avec les sans-papiers, il lui faudra analyser sa propre implication – dans l'affaire du voile [2], par exemple – dans la construction du rapports des forces en faveur d'une radicalisation du pouvoir blanc.

1. Conseil français du culte musulman. Voir à ce propos le livre de Vincent Geisser et Aziz Zemouri, *Marianne et Allah. Les politiques français face à la « question musulmane »,* La Découverte, mars 2007.

2. Commentaire probable de Caroline Fourest : « Je vous l'avais bien dit, les indigènes de la république sont des intégristes islamistes ; leur seul souci, c'est de voiler les écolières ! »